

ACAL : service de chèques cadeaux

Des membres de l'ACAL



ACAL : service de chèques cadeaux

L'ACAL, cette année encore, met à la disposition des entreprises du territoire un service de « chèques cadeaux ». Ce service consiste à fournir aux entreprises des chèques d'une valeur à choisir que chaque entreprise peut remettre à ses salariés dans le cadre des fêtes de fin d'année.

De nombreuses entreprises lectouroises en ont déjà commandés : Pizzeria la Gersoise, Fleurons de Lomagne : 3500€, Ligardes Brico-Elec : 2500€, Allianz Pellicer : 450€, SAS Franczak et Fils, Pharmacie de la Mélisse, Magasin Patrick Salles, Notaires Bonnet Gautier d'Aunous :1500 € , Renault FRAN CZAK : 2500 € , la mairie de Lectoure...

Tout l'argent sera dépensé dans le monde économique lectourois.

À ce jour, le record de l'année dernière de 10 000€ est battu. Un grand MERCI à toutes ces sociétés. Merci à tous.